

FORMES SYNTHETIQUES ET FORMES ANALYTIQUES

Les formes qui apparaissent dans les systèmes que nous avons établis n'ont pas toutes le même statut. Certaines sont construites morphologiquement avec ou sans affixes, d'autres ont recours à des auxiliaires. Si les premières appartiennent pleinement au système verbal, on peut s'interroger sur la place des secondes. Elle n'est pas toujours si aisée à déterminer car les formes verbales périphrastiques sont souvent, d'un point de vue diachronique, d'anciennes tournures lexicales et de futures formes morphologiques¹³⁹¹ : « Today's morphology is yesterday's syntax »¹³⁹².

19.1. Formes synthétiques

Les formes synthétiques soulèvent peu de problèmes quant à leur intégration au système. Seul le statut des morphèmes qui précèdent ou qui suivent le radical verbal pose question. En d'autres termes, il s'agit de savoir si ces morphèmes sont des affixes ou des éléments plus libres, particules ou adverbes.

Ces formes sont :

Radical du présent	<i>kunad</i>	<i>bikunad</i>	<i>kunadē</i>	<i>(ha)mē kunad</i>
Radical du passé	<i>kard</i>	<i>bikard</i>	<i>kardē</i>	<i>(ha)mē kard</i>

19.1. Formes synthétiques

Les formes *kunad* et *kard* sont suffixées des désinences personnelles. Pour *bikunad* et *bikard*, *bi-*, continuation d'un préverbe moyen-perse, fonctionne dès nos premiers textes comme un préfixe¹³⁹³. Quant à *kunadē* et *kardē*, si aux X^e-XI^e siècles, certaines occurrences peuvent laisser entendre que *-ē* est un enclitique, la grande majorité le montre comme suffixe ; ces formes sont donc très probablement entrées dans la morphologie verbale rapidement¹³⁹⁴.

¹³⁹¹ Creissels 1995, p. 181 ; 2006, I, p. 163.

¹³⁹² Givón cité par Marchello-Nizia (2009, p. 41).

¹³⁹³ Cf. *supra*, § 14.2.

¹³⁹⁴ *Supra*, § 10.2.2.

En revanche, *(ha)mē kunad* et *(ha)mē kard* demeurent en marge du système un peu plus longtemps. Le morphème *(ha)mē* n'est pas encore un préfixe aux X^e-XI^e siècles et n'acquiert ce statut que dans la période séparant TS de TJG, soit entre la fin du XI^e siècle et la seconde moitié du XIII^e siècle¹³⁹⁵.

19.2. Formes analytiques

Les formes analytiques présentent une situation davantage contrastée. Certaines sont plus grammaticalisées que d'autres, qui, elles, restent de véritables périphrases. Divers critères, morphologiques, syntaxiques et sémantiques vont nous aider à classer ces périphrases sur une échelle allant de la moins morphologisée à la plus morphologisée.

Ces périphrases sont¹³⁹⁶ :

- le passif construit avec le participe passé et l'auxiliaire *āmadan*, *šudan* ou *gaštan*.
- le futur composé du verbe *x^vāstan* et de l'infinitif.
- les formes composées avec le participe passé et l'auxiliaire *būdan*. Cette catégorie se partage entre le parfait, qui se construit avec l'enclitique, et les autres formes composées, construites avec un radical plein du verbe « être » (*būd-*, *buv-*, *bāš-*).

19.2.1. Critères morphologiques

19.2.1.1. Combinaison aux affixes

Lorsque les périphrases verbales sont combinées aux affixes verbaux, où donc ces derniers s'insèrent-ils ? Sont-ils affixés à l'auxiliaire ou à la partie non conjuguée du verbe, participe passé ou infinitif ?

Pour le passif, les préfixes verbaux s'attachent à l'auxiliaire, c'est-à-dire qu'ils se situent entre l'auxilié et l'auxiliant¹³⁹⁷ : par exemple *burīda namē šud*, « il n'était pas coupé » (RA 23a, 17). Dans les autres périphrases, ils précèdent le groupe et s'attachent au premier élément : l'auxiliaire dans le cas du futur (*na^xāhad dāšt*, « n'aura pas », (PR 45, 7)), le participe passé dans les cas du parfait et du plus-que-parfait (*yād nakarda and*, « ils n'ont pas mentionné » (HM 56, 2)).

Quant aux suffixes verbaux – désinences personnelles et *-ē* –, ils s'attachent à la fin des périphrases du passif (*gušāda šudandē*, « ils étaient ouverts » (TJG 12, 21)), et du

¹³⁹⁵ *Supra*, § 9.2.

¹³⁹⁶ Nous ne parlons pas ici de la tournure *giriftan* et infinitif, « commencer à » : les exemples sont trop peu nombreux pour nous permettre d'en tirer des conclusions sur son statut (cf. *supra*, § 7.3.2).

¹³⁹⁷ Cf. *supra*, § 6.3.3.2.1.

parfait et plus-que-parfait (*namūda būdē*, « il montrait » (TT 183b, 2^{nde} marge, 4)). Comme c'est l'auxiliaire qui porte les désinences personnelles dans toutes les périphrases, elles s'insèrent entre l'auxiliant et l'auxilié pour le futur : *nax^vāham nišast*, « je ne m'installerai pas » (TS 158, 3).

Il découle de ces constatations que, tout au long de notre période, sur le plan des affixes, le passif et le futur sont les périphrases qui sont les moins comprises comme une unité, les préfixes ou les suffixes étant en effet susceptibles de s'intercaler entre les deux éléments. Ce n'est pas le cas du parfait et du plus-que-parfait : aucun affixe verbal ne sépare les deux éléments.

Néanmoins, il existe des exceptions. Au passif, la négation se préfixe au participe dans 7 occurrences de TE₁, comme dans *n' šnyd' 'yyd*, « il n'est pas entendu » (TE₁ 141, 26)¹³⁹⁸. A l'inverse, elle peut se préfixer sur l'auxiliaire dans des cas de parfait, à 2 reprises dans TE₁ de nouveau¹³⁹⁹. Mais notons qu'il en existe aussi quelques exemples dans des textes des X^e-XI^e siècles en écriture arabe¹⁴⁰⁰. En judéo-persan encore, la désinence personnelle se suffixe dans 14 occurrences au participe passé des parfaits ou plus-que-parfaits¹⁴⁰¹. Tous ces exemples attestent d'une certaine hésitation du judéo-persan dans le traitement des périphrases. Sont-elles à comprendre en deux éléments distincts, pour le passif ? Pas réellement puisque la négation peut précéder le groupe dans son entier. Sont-elles alors à comprendre comme une unité, pour le parfait et le plus-que-parfait ? Pas réellement non plus puisque la négation et la désinence personnelle sont capables de s'insérer entre les deux parties de la périphrase.

19.2.1.2. Une forme non conjuguée comme auxilié

Que l'auxilié soit une forme non conjuguée montre que la périphrase est à mi-chemin entre tournure lexicale et forme morphologique¹⁴⁰². C'est bien le cas de toutes nos périphrases. Nous remarquerons d'ailleurs qu'en cela le fonctionnement du nouveau progressif avec *dāštan* le situe plus près de la tournure lexicale que de la périphrase¹⁴⁰³.

Pour la périphrase avec *x^vāstan*, il existe des exceptions. Dans TE₁, une occurrence de futur (1a) est construite avec un verbe conjugué : il est difficile d'y lire un sens de volition, même si cela n'est pas exclu. Mais si l'interprétation comme futur est bien la

¹³⁹⁸ *Supra*, § 6.3.3.2.2.

¹³⁹⁹ *Supra*, § 8.3.1.

¹⁴⁰⁰ Lazard 1963, pp. 342-343, § 486.

¹⁴⁰¹ Cf. *supra*, § 5.2.

¹⁴⁰² Heine 1993, p. 86, critère c.

¹⁴⁰³ Sur cette distinction, voir Kurylowicz 1953, p. 535.

bonne, ne doit-on pas plutôt y voir une expression proche, celle d'« être sur le point de », qui se construit encore en persan contemporain avec un verbe conjugué¹⁴⁰⁴ ? Cela expliquerait alors (1b)¹⁴⁰⁵, où l'urine ne peut bien entendu pas être douée de volonté. Il s'agit ici d'une tournure lexicale, distincte de la périphrase de futur, justement parce qu'elle ne se construit pas avec un auxiliaire non conjugué.

(1) a. 'n hst ky 'sps 'w kw'hd ky **gwyd**

« c'est ce qu'il est sur le point de dire juste après » (TE₁ 3, 17)

b. *čūn baul x'āhad tā bāz gardad*

« quand l'urine est sur le point de se retirer » (HM 94, 13)

19.2.1.3. Conjugaison de l'auxiliaire

Pour définir le statut d'une périphrase, il faut aussi envisager la conjugaison de son auxiliaire. Plus l'auxiliaire se conjuguera à de nombreux temps, et moins une périphrase censée donner une indication temporelle ou aspectuelle sera entrée dans la morphologie¹⁴⁰⁶. Par exemple en français, les périphrases avec « aller », « être en train de », « se mettre à », ne connaissent pas les mêmes restrictions : pas de passé composé, de passé simple et de futur pour la première, pas de passé composé ni de passé simple pour la seconde, aucune restriction pour la troisième¹⁴⁰⁷.

Pour les périphrases de nos textes, l'auxiliaire du futur ne se présente que conjugué sur le radical du présent¹⁴⁰⁸. En revanche, toutes les autres varient en temps, voire en aspect. Les périphrases avec l'auxiliaire *būdan* se conjuguent pour former le parfait (enclitique de l'auxiliaire au présent), le plus-que-parfait (« être » au passé, *būd-*) et les formes avec *buvad* ou *bāšad*. L'auxiliaire du passif, lui, peut varier à tous les temps, à tous les modes et à tous les aspects, ce qui est attendu puisque la périphrase relève d'une autre catégorie verbale, celle de la diathèse.

¹⁴⁰⁴ Cf. Lazard 2006b, p. 146, § 152, remarque 2.

¹⁴⁰⁵ Nous ne l'avons pas comptabilisé dans le tableau 16.6 car il apparaît dans un extrait hors calculs. Si nous n'en avons pas parlé quand nous nous sommes intéressée aux verbes modaux, c'est parce que le problème que soulèvent ces occurrences très isolées a, nous semble-t-il, davantage sa place ici.

¹⁴⁰⁶ Cf. Heine 1993, p. 75, critère f.

¹⁴⁰⁷ Pour l'étude de ces périphrases, voir Vettters et Lière 2009.

¹⁴⁰⁸ En cela il se distingue de la périphrase anglaise : que *will* possède un passé avec *would* est un des arguments avancés par Huddleston et Pullum (2002, p. 209) pour en faire un auxiliaire de mode et non de temps. D'ailleurs, les auteurs constatent (*Ibid.*, pp. 209-210) que *will* et les modaux *can*, *may*, *must* constituent un groupe. Or ce n'est pas le cas de la périphrase en persan (cf. *supra*, chapitre 16, notamment § 16.4.3).

19.2.1.4. Question annexe de l'écriture

Nous avons vu à propos de *(ha)mē* et de *bi-*¹⁴⁰⁹ que l'écriture n'était pas toujours un indice fiable de l'entrée ou non d'un morphème dans le système verbal. Serait-elle néanmoins le signe d'une morphologisation plus avancée du parfait ? Aux X^e-XI^e siècles, lorsque le participe passé a la forme courte *kard*, le *alef* initial de l'auxiliaire *ast* n'est jamais noté dans nos textes¹⁴¹⁰ ; seules quelques occurrences dérogent à cette règle, dans d'autres ouvrages¹⁴¹¹. Par ailleurs, à la deuxième personne du singulier, de TS à TT, il existe des graphies avec *hamze* pour noter la forme enclitique d'« être », *-ī*¹⁴¹².

Cependant, à l'encontre de cette hypothèse, il faut observer que la préposition *ba* perd elle aussi régulièrement un élément de sa graphie, sa finale *hā*, devant le nom qu'elle régit ; le groupe n'en est pas pour autant un unique mot. De même l'*ezāfe* est écrit avec un *hamze* derrière une voyelle *-a*, sans que cela remette en question son statut d'enclitique. Ces indices graphiques offrent donc un degré de fiabilité très limité.

Si l'écriture constituait réellement un indice, comment alors comprendre les graphies avec *hei* initial en judéo-persan, telles que *hwm* ou *hy* ? Faudrait-il supposer que la périphrase est moins morphologisée dans ces états de langue ? Nous ne le pensons pas car il s'agit de l'unique graphie du verbe « être » dans ces textes¹⁴¹³, par conséquent il serait vain de vouloir en tirer une quelconque information sur le statut de la périphrase : par comparaison, la graphie détachée *by* ne remet pas davantage en cause le statut de préfixe de *bi-* en judéo-persan.

19.2.2. Critères syntaxiques

19.2.2.1. Restriction de sélection

Ce premier critère relève en réalité, et de la morphologie, et de la syntaxe. Il convient d'examiner si ces périphrases peuvent se combiner entre elles, et si oui, avec quelle position pour chacune d'elles. Plus les auxiliaires perdent cette faculté de combinaison, plus la périphrase est sur la voie de la morphologisation¹⁴¹⁴. Il est aussi important de savoir si les périphrases se combinent avec les verbes modaux.

¹⁴⁰⁹ Voir respectivement § 9.2.4 et § 14.2.2.

¹⁴¹⁰ Cf. *supra*, § 8.2.1.1.

¹⁴¹¹ Lazard 1963, p. 340, § 480.

¹⁴¹² Cf. *supra*, § 5.1.2.2.

¹⁴¹³ *Supra*, § 11.2.1.

¹⁴¹⁴ Voir Heine 1993, p. 75, critères d et e.

Toutes nos périphrases se combinent avec celle du passif. On trouve le passif avec le futur¹⁴¹⁵, même si ce n'est que dans 2 occurrences : *gufta x'āhad šud*, « il sera dit » (PR 6, 17 ; RA 20b, 4). Les exemples de passif au parfait sont plus nombreux, dans les premiers comme dans nos derniers textes : *bar āmēxta šuda ast*, « il a été mélangé » (HM 58, 2) ; *afarīda¹⁴¹⁶ šuda and*, « ils ont été créés » (RA 7b, 18). Il existe aussi quelques occurrences avec le plus-que-parfait (*ki-nihāda āmada būd*, « qui avait été placé » (HM 125, 6) ; *kušta našuda būd*, « il n'avait pas été tué » (PR 34, 21)). Dans les trois cas de figure, il faut envisager que c'est le passif qui est conjugué au futur, au parfait, au plus-que-parfait, et non la combinaison inverse, car c'est bien l'auxiliaire du passif qui subit les changements morphologiques¹⁴¹⁷. En définitive, cela reste logique, d'autant que le passif est la seule périphrase à pouvoir se conjuguer à tous les temps. Pour cette même raison, le futur et le parfait (ou formes assimilées) ne se combinent jamais : un inaccompli non concomitant ne peut se combiner avec un accompli concomitant.

Avec les verbes modaux, seul le passif est employé comme verbe régi, du moins dans nos textes¹⁴¹⁸. Que le futur ne le soit pas n'a rien d'étonnant, sinon il interférerait avec les autres modalités. Mais que le parfait et le plus-que-parfait ne le soient pas non plus pose davantage question. Les verbes modaux peuvent régir un présent comme un prétérit, et l'on ne voit aucune raison morphologique ou syntaxique qui empêcherait cette combinaison d'un modal avec un parfait¹⁴¹⁹.

19.2.2.2. Élément de verbes composés¹⁴²⁰

Réfléchir sur la position de l'élément nominal des verbes composés ou celle du préverbe pour les verbes à préverbe, n'est judicieux que dans le cadre d'une structure auxiliaire-auxilié. Pour nos périphrases, cela ne concerne que le futur. A une exception près – de nouveau dans TE₁ –, l'auxiliaire s'insère toujours entre l'élément nominal ou le préverbe, et l'auxilié¹⁴²¹. Mais il ne s'agit pas véritablement d'un indice de

¹⁴¹⁵ Cf. *supra*, § 16.5.3.

¹⁴¹⁶ Écrit avec un *alef* simple.

¹⁴¹⁷ Voir les tests de Bonami et Samvelian (2009, p. 37, ex. 33).

¹⁴¹⁸ Cf. *supra*, § 16.5.3. La périphrase passive est alors toujours un verbe conjugué régi qui est introduit par la conjonction *ki* (avec la volition en PR 49, 10-12 ; avec *bāyad* en RA 303b, 3 et RA 309b, 14). Elle n'est donc séparée par aucune insertion du verbe modal entre ses deux éléments.

¹⁴¹⁹ Cf. *supra*, § 16.6.4.

¹⁴²⁰ Ce point, ainsi que le suivant, ressortissent à la question de la rigidification syntaxique. Cf. Heine 1993, p. 86, critère d ; Lehmann 1995, pp. 158-160 ; Geurts 2000, p. 782 ; Marchello-Nizia 2009, pp. 40-42.

¹⁴²¹ Cf. *supra*, § 12.2.2.

morphologisation puisque cette règle syntaxique est également celle qu’observe le modal *x^vāstan* dans son sens plein de volition.

19.2.2.3. Enclitiques personnels et autres actants

Dans la grande majorité de nos occurrences, l’enclitique personnel se postpose à l’auxiliaire, c’est-à-dire, en l’absence d’exemples au futur¹⁴²², au groupe tout entier. Hors de notre corpus, il en existe des occurrences avec le passif¹⁴²³. Avec le parfait on trouve dans nos textes *x^vānda and-aš*, « ils l’ont appelé » (HM 88, 16), et avec une forme pleine d’« être », *x^vānda buvand-aš*, « ils l’ont appelé » (HM 23, 4). C’est encore TE, mais cette fois-ci le second dialecte, qui fournit la seule exception, en intercalant l’enclitique entre le participe passé et l’auxiliaire : *gwpt-yš bwd*, « il lui avait dit » (TE₂ 179, 9). Certes, on pourrait objecter que cette occurrence ne constitue pas une réelle exception puisque face à elle, il n’existe que 2 occurrences avec enclitique attaché à l’auxiliaire. Mais cette dernière solution est bien la règle : Lazard en donne d’autres exemples avec un plus-que-parfait¹⁴²⁴, et Bonami et Samvelian soulignent que c’est l’unique possibilité en persan contemporain¹⁴²⁵. Que dans nos corpus n’y apparaissent que 2 occurrences est donc une question de hasard.

Les actants exprimés par des mots pleins ne s’intercalent jamais entre les deux membres de la périphrase. Il n’existe qu’une exception¹⁴²⁶, pour le futur, de nouveau dans TE₁.

19.2.3. Critères sémantiques

19.2.3.1. Désémantisation de l’auxiliaire

Plus l’auxiliaire est désémantisé, plus la périphrase se trouve sur la voie de la morphologisation. Cela n’implique toutefois pas qu’il ne puisse pas continuer de

¹⁴²² L’éventuel exemple (*ki-qazā mē x^vāhad-aš kardan*, « qu’il veut nourrir/nourrira » (HM 106, 12)) peut être interprété comme volition ou comme futur. Nous ne sommes donc pas en mesure d’établir une comparaison entre la place de l’enclitique avec le futur et celle qu’il a avec les verbes modaux. C’est d’autant plus regrettable que cette dernière est bien attestée : l’enclitique s’insère entre le modal et l’infinitif régi, alors même que l’enclitique se rapporte précisément à ce verbe régi (Lazard 1963, p. 250, § 296). En persan contemporain, l’enclitique peut s’attacher à l’auxiliaire du futur (cf. Bonami et Samvelian 2012, § 5, ex. 59b). On peut légitimement penser que pour nos textes aussi, il n’y aurait pas de distinction sur ce point entre l’emploi modal et l’emploi comme auxiliaire de futur de *x^vāstan*.

¹⁴²³ Voir Lazard 1963, p. 256, § 316.

¹⁴²⁴ Par exemple 4 autres occurrences dans Lazard 1963, p. 250, § 295.

¹⁴²⁵ Bonami et Samvelian 2009, p. 33, ex. 20 ; 2012, § 4, ex. 42.

¹⁴²⁶ *Supra*, § 12.2.2, exemple (3d).

fonctionner comme un verbe dans d'autres contextes¹⁴²⁷. La situation évolue au fur et à mesure de nos textes, et ce pour toutes nos périphrases.

Aux X^e-XI^e siècles, le passif possède trois auxiliaires : *āmadan*, *gaštan* et *šudan*. Qu'à partir de TJG, peut-être même dès la fin du XI^e siècle, l'auxiliaire *šudan* s'impose montre une avancée du passif dans la voie de la morphologisation. Cependant, même si la raison est certainement d'ordre stylistique, il existe encore après cette date des emplois de *gaštan* comme auxiliaire du passif¹⁴²⁸.

La périphrase avec *x^vāstan* évolue globalement d'un futur d'intention à un futur qui marque aussi bien l'intention que la prédiction. Cet élargissement sémantique montre que le sens premier de volition est de moins en moins senti par le locuteur puisque, si l'intention en est une notion contiguë, la prédiction, elle, ne peut s'expliquer par cette même idée de contiguïté. C'est donc la périphrase dans son entier qui est devenue l'expression du futur, et non une quelconque évolution du sens de l'auxiliaire. Il y a bien eu désémantisation de ce dernier.

Pour le parfait et le plus-que-parfait, que l'auxiliaire soit utilisé avec des verbes transitifs et avec un sens actif dès les premiers siècles constitue un indice en faveur de la désémantisation totale de l'auxiliaire : frmwd' hyst, « il a ordonné » (JP3 J, 10), parmi de très nombreux exemples. Il existe en revanche des occurrences où l'on ne peut établir de distinction entre la forme de parfait et l'adjectif accompagné de la copule (*pōsīda buvad*, « il a/est pourri » (HM 29, 9)), sans que cela remette d'ailleurs en cause cette désémantisation. La désémantisation se réalise aussi d'une autre manière, cette fois-ci morphologique : l'auxiliaire n'est qu'un porteur d'affixes verbaux – désinences personnelles, affixes d'aspect, de temps et de mode –, si bien que dans des contextes où il n'y a aucune ambiguïté sur les affixes à rétablir, l'auxiliaire n'est pas exprimé, ce qui fait alors entrer, sporadiquement toutefois, le parfait dans la morphologie. Cette possibilité existe dès nos textes les plus anciens (frmwd', « il a ordonné » (JP3 J, 11), coordonné à la forme à auxiliaire en (JP3 J, 10), précédemment citée), mais elle s'amplifie dans nos trois textes les plus récents, RA, SX et TT, et ce même aux formes autres que la troisième personne du singulier et sans que ce participe sans auxiliaire soit nécessairement coordonné à une forme à auxiliaire¹⁴²⁹.

¹⁴²⁷ Cf. Heine 1993, p. 87, critère h.

¹⁴²⁸ Mais dans une proportion moindre (sauf étonnement dans TT). Cf. *supra*, § 6.3.2.1, tableau 6.3.

¹⁴²⁹ Cf. *supra*, § 5.3.2.3 et § 11.2.3.

19.2.3.2. Restriction ou non de l'agent

Pour certaines de nos périphrases, la question se pose de savoir si l'agent est strictement humain ou bien s'il peut aussi être un inanimé. Moins l'agent connaît de restriction et plus la périphrase est grammaticalisée¹⁴³⁰.

Le passif se construit avec des auxiliaires qui par ailleurs sont des verbes de déplacement. Dans le cas de *šudan*, étant donné qu'il porte très tôt également le sens de « devenir », la question ne se pose pas. En revanche, pour *āmadan*, on pourrait se demander si un inanimé possède la faculté de « venir ». Dans le cadre des phrases existentielles, un agent inanimé peut tout à fait se construire avec *āmadan*¹⁴³¹. Nous ne tenons donc pas ici de critère opérant pour saisir l'avancée de morphologisation du passif.

Quant au futur, la restriction ou non de l'agent est bien un indice de désémantisation de l'auxiliaire. Un agent inanimé n'est pas doué de volonté et quand on rencontre la périphrase avec celui-ci, il n'y a aucune hésitation possible entre l'expression de futur et la volition¹⁴³². Il s'agit du futur.

19.2.2.3. Preuve par anachronie

Le sens premier de l'auxiliaire n'est plus perceptible lorsque l'auxilié de la périphrase peut être le même verbe que l'auxiliaire (preuve par anachronie). Malheureusement, il n'existe aucune occurrence de futur avec le verbe vouloir dans nos textes¹⁴³³. Pour le passif non plus, de tels exemples sont absents de notre corpus, mais cette absence s'explique par le fait que les auxiliaires sont des verbes de déplacement ou d'état, et donc qu'ils ne sont pas susceptibles d'être mis au passif. Certaines occurrences présentent cependant des intransitifs au passif, dont une avec un verbe de déplacement, *raftan*, « aller » : *rafta šud* (TS 3, 8)¹⁴³⁴. Dans cet exemple, l'auxiliaire est complètement désémantisé.

Le verbe « être » peut se combiner avec les périphrases de parfait et de plus-que-parfait. Pour ce dernier, les occurrences se rencontrent toutes dans nos premiers textes¹⁴³⁵. Le parfait de *būdan*, lui, apparaît tout au long de la période : *bwd hyst*, « il a été » (JP4 VI', 1) ; *būda and*, « ils ont été » (TT 195b, marge, 5).

¹⁴³⁰ Heine 1993, p. 54.

¹⁴³¹ Cf. *supra*, § 14.4.2.1.

¹⁴³² *Supra*, § 12.2.1.

¹⁴³³ *Supra*, § 12.2.4.

¹⁴³⁴ *Supra*, § 6.3.4.1.

¹⁴³⁵ *Supra*, § 11.4.2.

19.2.4. Les quatre périphrases : entre tournure lexicale et morphologie

En récapitulant les différents indices, morphologiques, syntaxiques et sémantiques (tableau 19.2), on constate que :

- Le passif est la périphrase la moins morphologisée malgré une légère avancée au moment où il n'existe plus qu'un unique auxiliaire, *šudan*.
- Le parfait est la périphrase la plus morphologisée.
- Le futur et le plus-que-parfait sont à peine moins morphologisés que le parfait, avec une progression vers la morphologie pour le futur, et un faible recul pour le plus-que-parfait.

	Passif	Futur	Parfait	Plus-que-parfait
Préfixes	– *	+	+ *	+
Suffixes	+	–	+ *	+ *
Auxilié non conjugué	+	+	+	+
Conjugaison de l'auxiliaire	--	+	±	±
Ecriture			+	
Restriction de sélection	–	±	±	±
Verbes composés		+ *		
E.P. et actants	+	+ *	+	+ *
Désémantisation	– > +	– > +	+ > ++	+
Restriction de l'agent		+		
Anachronie	+ ? > ∅		+	+ > –
Total	5 – > 4 – 3 (4 ?) + > 4 +	2 – > 1 – 1 ± 6 + > 7 +	2 ± 7 + > 8 +	0 – > 1 – ? 2 ± 6 + > 5 +

19.2. Avancée de la morphologisation des périphrases verbales

Nous noterons que la situation est plus flottante dans TE₁, parfois aussi dans JP et TE₂, dans lesquels des exceptions¹⁴³⁶ montrent l'hésitation que l'on a eu à comprendre la périphrase, ou bien comme une unité, ou bien comme deux éléments indépendants.

Globalement, le statut des périphrases connaît une évolution avec une désémantisation plus avancée pour la majorité d'entre elles, mais à des époques variées : disparition de l'auxiliaire du passif *āmadan* assez tôt (peut-être dès la fin du XI^e siècle) ; généralisation des futurs, et non plus principalement pour les futurs d'intention, pendant la période intermédiaire (dès la fin du XIII^e siècle peut-être) ; augmentation des parfaits sans auxiliaire durant le XV^e siècle.

¹⁴³⁶ Exceptions notées par un astérisque.

Les indications que donnent nos textes doivent néanmoins inciter à la prudence. Nous ne pouvons bien entendu pas procéder à des tests, et surtout, évaluer la fluidité de certaines périphrases dans la langue parlée. Pour le persan contemporain, Bonami et Samvelian ont montré qu'un adverbe peut s'insérer dans la périphrase du passif, et un enclitique personnel entre les deux éléments du futur¹⁴³⁷, pour ne citer que les conclusions les plus utiles à notre propos. Nous ne pouvons pas non plus procéder à des tests qui révéleraient que pour le passif et les formes composées avec la forme pleine de *būdan*, l'auxilié peut être en tête de phrase, c'est-à-dire très éloigné de l'auxiliaire¹⁴³⁸.

Il n'en demeure pas moins que toutes ces périphrases appartiennent bien au système, à des degrés divers, selon les époques considérées.

¹⁴³⁷ Pour l'adverbe avec le passif, Bonami et Samvelian 2009, p. 30, ex. 10 ; 2012, § 3, ex. 32 ; pour l'enclitique personnel avec le futur : 2009, p. 42, note 8 ; 2012, § 5, ex. 59b.

¹⁴³⁸ Bonami et Samvelian 2009, p. 30, ex. 12 et 2012, § 3, ex. 34 pour le passif ; 2009, p. 33, ex. 23 et 2012, § 4, ex. 45 pour le subjonctif passé.